

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 février 2026 à la Maison du Peuple de Lausanne

---

25 membres étaient présent·e·s.

AG présidée par Anita Rokitowska, vice-présidente. Meilleurs vœux à toutes et tous.

Rappel que nous avons un record de candidatures dans le Canton en cette année de Communales donc FELICITATIONS !!! Nouvelles listes au Mont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Gland. Remerciements à toutes les personnes actives dans cette campagne, aux candidates et candidats et au secrétariat pour le soutien apporté aux sections.

1. Adoption de l'ordre du jour (annonce des divers) et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2025

2 divers annoncés

- Ⓟ OJ adopté à l'unanimité
- Ⓟ PV adopté avec une abstention. Remerciements à France pour la rédaction

Deux scrutateurs sont nommés : Chares Koller et Jean-Valentin de Saussure.

2. Élection d'un nouveau membre du Bureau

Est candidat : Jean-Yves Pidoux (de Lausanne). Qui se présente en quelques mots :

*Satisfait que tout le monde présent ne le connaisse pas ; signe de renouvellement du Mouvement !*

*Lourd passé chez les Vert·e·s VD :*

- o *J'étais là à leur fondation*
- o *J'ai été un des nombreux co-présidents lorsque la présidence en comptait cinq*
- o *J'ai été député de 2002 à 2016*

*Et chez les Vert·e·s lausannois·es :*

- o *Président de la section*
- o *Conseiller communal*
- o *Conseiller municipal de 2006 à 2021*

*Tout cela m'a permis de comprendre le fonctionnement d'un parti – s'appellerait-il mouvement - , d'un groupe parlementaire, d'un législatif ou organe délibérant, d'un exécutif. Et d'expérimenter leur complémentarité parfois tumultueuse.*

*Après cela, j'ai pris un peu de distance avec la vie institutionnelle et partisane.*

*J'ai toutefois été élu membre suppléant du Conseil de la magistrature, où je fais avec intérêt la petite main organisationnelle et RH, en tant que seul non-juriste de cet éminent grémium.*

*J'ai aussi, après ma retraite, poursuivi pendant deux ans une activité de membre de CA (Alpiq et ECA) – j'ai ainsi parfait mon expérience des grandes organisations, en particulier lorsqu'elles sont en crise (ce que je ne souhaite bien sûr pas aux Vert·e·s vaudois·es). Accessoirement, je peux me targuer d'être un des rares Vert·e·s (avec mes ex-collègues de l'exécutif de la Ville de Zurich, et maintenant avec Adèle, qui m'a remplacé), à avoir été associé à la détention et à la gestion d'une centrale nucléaire...*

*Et j'ai tenté un détour par la vie associative, en présidant momentanément les Grands parents pour le climat et en animant leur commission scientifique. Cela m'a donné envie de revenir à un contact plus étroit et plus compétent avec la vie des institutions.*

*Je ne sais pas si je dois dire que ce bagage me prépare à assumer une tâche au sein du bureau des Vert·e·s VD. Du moins la fonction m'intéresse-t-elle vivement. Dans le cadre d'une campagne électorale effrénée, j'ai été chaleureusement reçu par le Bureau lors d'une de ses séances. J'ai pu constater que la situation historique s'est complètement retournée, et que je ne dois donc pas avoir trop de scrupules à aspirer à cette fonction : je ne serai pas le énième vieux mâle blanc cisgenre et (espérons pas trop) mansplainer, mais le seul.*

*Je sou mets donc ma candidature à vos suffrages, en espérant que vous lui trouverez plus d'avantages que d'inconvénients.*

Ⓟ Jean-Yves est élu par acclamation !

Remerciements à Jean-Yves d'apporter de la diversité au sein du Bureau

### 3. Adoption du Budget 2026 des Vert·e·s vaudois·es

Présentation par Charles Koller, trésorier des Vert·e·s vaudois·es

|  |                                                    | Budget 2025    | Budget 2026    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>3</b>                                                                          | <b>Produits</b>                                    | <b>320 760</b> | <b>340 760</b> |
| 31                                                                                | Contributions Conseil des Etats - Conseil National | 23 000         | 23 000         |
| 32                                                                                | Contributions Conseil d'État VD-Juges              | 79 000         | 84 000         |
| 321                                                                               | Contributions Conseil d'État                       | 24 000         | 24 000         |
| 323                                                                               | Contributions Juges cantonaux                      | 55 000         | 60 000         |
| 33                                                                                | Contributions élus au Grand-Conseil                | 100 000        | 100 000        |
| 34                                                                                | Contributions CH sections                          | 35 000         | 40 000         |
| 35                                                                                | Contributions VD sections                          | 14 000         | 24 000         |
| 36                                                                                | Dons - contributions                               | 10 800         | 10 800         |
| 38                                                                                | Secrétariat des Verts                              | 58 960         | 58 960         |
| 39                                                                                | Entrées diverses                                   | 0              | 0              |

Charges de personnel : le secrétariat, qui fournit un travail très précieux, assurances, etc.

|  |                                             | Budget 2025    | Budget 2026    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>5</b>                                                                            | <b>Charges de personnel</b>                 | <b>191 900</b> | <b>189 900</b> |
| 52                                                                                  | Charges de personnel - salaires             | 163 000        | 163 000        |
| 57                                                                                  | Charges sociales                            | 26 000         | 26 000         |
| 58                                                                                  | Autres charges de personnel                 | 2 900          | 900            |
| 581                                                                                 | Frais divers secrétaires                    | 2 900          | 900            |
| <b>6</b>                                                                            | <b>Autres charges d'exploitation</b>        | <b>31 350</b>  | <b>31 350</b>  |
| 60                                                                                  | Charges de locaux                           | 21 200         | 21 200         |
| 61                                                                                  | Entretien, réparations, remplacements (ERR) | 300            | 300            |
| 63                                                                                  | Assurances-choses, droits, taxes            | 2 630          | 2 630          |
| 64                                                                                  | Charges d'énergie et évacuation des déchets | 300            | 300            |
| 65                                                                                  | Charges d'administration et d'informatique  | 6 750          | 6 750          |
| 650                                                                                 | Charges d'administration                    | 5 000          | 5 000          |
| 656                                                                                 | Informatique                                | 750            | 750            |
| 657                                                                                 | Site Verts vaudois                          | 1 000          | 1 000          |
| 67                                                                                  | Autres charges d'exploitation               | 100            | 100            |
| 68                                                                                  | Résultat financier                          | 70             | 70             |
| <b>3</b>                                                                            | <b>Produits</b>                             | <b>320 760</b> | <b>340 760</b> |
| <b>4-5-68</b>                                                                       | <b>Charges</b>                              | <b>301 800</b> | <b>332 900</b> |

| LES VERT·E·S<br>MOUVEMENT ÉCOLOGISTE VAUDOIS |                                                | Budget 2025    | Budget 2026    |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>5</b>                                     | <b>Charges de personnel</b>                    | <b>191 900</b> | <b>189 900</b> |
| 52                                           | Charges de personnel - salaires                | 163 000        | 163 000        |
| 57                                           | Charges sociales                               | 26 000         | 26 000         |
| 58                                           | Autres charges de personnel                    | 2 900          | 900            |
| 581                                          | Frais divers secrétaires                       | 2 900          | 900            |
| <b>6</b>                                     | <b>Autres charges d'exploitation</b>           | <b>31 350</b>  | <b>31 350</b>  |
| 60                                           | Charges de locaux                              | 21 200         | 21 200         |
| 61                                           | Entretien, réparations, remplacements (ERR)    | 300            | 300            |
| 63                                           | Assurances-choses, droits, taxes               | 2 630          | 2 630          |
| 64                                           | Charges d'énergie et évacuation des déchets    | 300            | 300            |
| 65                                           | Charges d'administration et d'informatique     | 6 750          | 6 750          |
| 650                                          | Charges d'administration                       | 5 000          | 5 000          |
| 656                                          | Informatique                                   | 750            | 750            |
| 657                                          | Site Verts vaudois                             | 1 000          | 1 000          |
| 67                                           | Autres charges d'exploitation                  | 100            | 100            |
| 68                                           | Résultat financier                             | 70             | 70             |
| <b>3</b>                                     | <b>Produits</b>                                | <b>320 760</b> | <b>340 760</b> |
| <b>4-5-68</b>                                | <b>Charges</b>                                 | <b>301 800</b> | <b>332 900</b> |
|                                              | Résultat Financier                             | 18 960         | 7 860          |
|                                              | Extourne réserve pour élections communales     |                | 30 000         |
|                                              | Résultat après extourne réserves et provisions | 18 960         | 37 860         |

Cela semble bien au final.....sauf que : il faut y ajouter les réserves électorales pour les Cantonales et les Fédérales principalement. Et là : on remarque que nous ne pourrions pas financer complètement les deux prochaines échéances de 2027 ! Pas catastrophique : cela ne veut pas dire que les Vert.e.s ne peuvent pas tourner mais problème de liquidités en 2027.

|               |                                                       |                |                |
|---------------|-------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>3</b>      | <b>Produits</b>                                       | <b>320 760</b> | <b>340 760</b> |
| <b>4-5-68</b> | <b>Charges</b>                                        | <b>301 800</b> | <b>332 900</b> |
|               | Résultat Financier                                    | 18 960         | 7 860          |
|               | Extourne réserve pour élections communales            |                | 30 000         |
|               | Résultat après extourne réserves et provisions        | 18 960         | 37 860         |
| <b>69</b>     | <b>Réserves pour campagnes</b>                        | <b>83 000</b>  | <b>83 000</b>  |
| 6900          | Réserves pour élections fédérales                     | 40 000         | 40 000         |
| 6910          | Réserves pour élections cantonales                    | 35 000         | 35 000         |
| 6920          | Réserves pour élections communales                    | 5 000          | 5 000          |
| 6925          | Provision pour fête présidence Grand Conseil          | 2 500          | 2 500          |
| 6930          | Réserves diverses (impôts)                            | 0              | 0              |
| 6935          | Réserves future initiative verte                      | 0              | 0              |
| 6952          | Amortissements sur matériel de bureau et informatique | 500            | 500            |
|               | Résultat après réserves                               | -64 040        | -45 140        |

### Questions

*Les rétrocessions sont des revenus ou des sorties ?*

Les deux car ce sont les Vert.e.s VD qui perçoivent les cotisations pour les Vert.e.s CH auprès des sections et qui ensuite les reversent (ce n'est pas prélevé directement). Au final donc total de zéro.

*Quel montant rétrocedé aux Vert.e.s CH ?*

Actuellement 50 CHF (cela va changer en 2027).

*Difficile de voter le budget avant la discussion financière ? Cela pourrait avoir un impact sur le budget ?*

Les mesures décidées ce soir pourraient avoir une influence sur nos statuts, à modifier, donc cela ne pourrait pas entrer en vigueur immédiatement de toute façon. Ne pas oublier aussi qu'en cas de modification des rétrocessions, c'est un changement qui doit advenir au niveau des sections et non du canton, statutairement.

Ⓟ Budget adopté avec 1 abstention

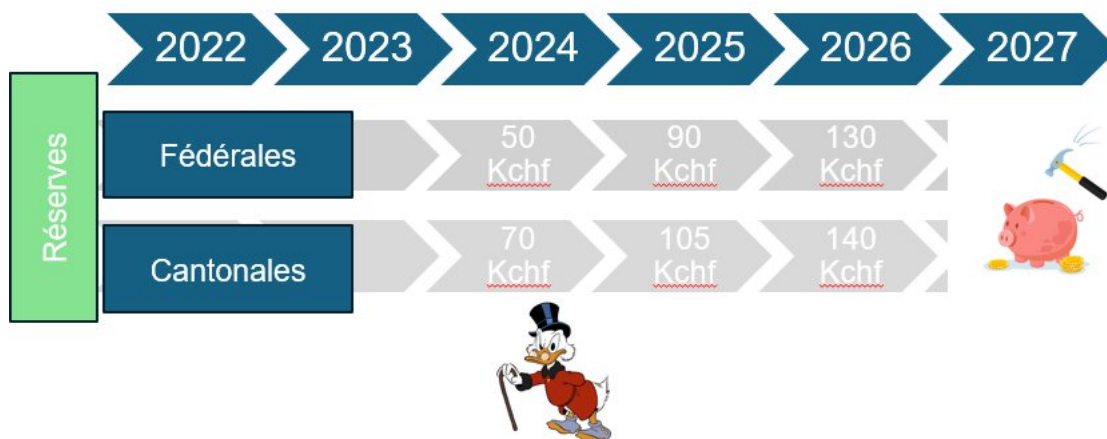
Présentation par Charles Koller, trésorier, et Jean-Valentin de Saussure, vice-président.

Enjeu principal dans l'immédiat : comment financer nos prochaines échéances électorales en 2027 ?

## 1. Situation/Contexte

L'idée est normalement de thésauriser pendant les années sans élections pour ensuite investir et se payer les campagnes que l'on souhaite.

## Nos réserves pour financer nos campagnes



De l'argent est mis de côté chaque année pour les élections, mais pertes annuelles récurrentes. Opération comptable pour montrer ce qu'il nous faudrait, mais pas les liquidités suffisantes de fait actuellement.

|                                              | Comptes        |                 | Budget          |  |
|----------------------------------------------|----------------|-----------------|-----------------|--|
| Extrait des fonds propres                    | 2024           | 2025            | 2026            |  |
| Réserves pour élections fédérales            | 50 000         | 90 000          | 130 000         |  |
| Réserves pour élections cantonales           | 70 000         | 105 000         | 140 000         |  |
| Réserves pour élections communales           | 50 443         | 55 443          | 60 443          |  |
| Provision pour fête présidence Grand Conseil | 5 000          | 7 500           | 10 000          |  |
| Réserves diverses (impôts)                   | 40 000         | 40 000          | 40 000          |  |
| Réserves future initiative verte             | 37 379         | 37 379          | 37 379          |  |
| <b>Soldes des réserves</b>                   | <b>252 822</b> | <b>335 322</b>  | <b>417 822</b>  |  |
| Résultat 2022 Perte                          | -31 794        | -31 794         | -31 794         |  |
| Résultat 2023 Bénéfice                       | 22 753         | 22 753          | 22 753          |  |
| Résultat 2024 Perte                          | -65 618        | -65 618         | -65 618         |  |
| Résultat 2025 Perte (budget)                 |                | -64 040         | -64 040         |  |
| Résultat 2026 Perte (budget)                 |                |                 | -45 140         |  |
| <b>Résultats cumulés</b>                     | <b>-74 660</b> | <b>-138 700</b> | <b>-183 840</b> |  |
| <b>Fonds propres</b>                         | <b>178 162</b> | <b>196 622</b>  | <b>233 982</b>  |  |



Quelle situation avec les impôts ?



Nouvelle imposition prévue par Broulis : charges mises de côté pour les élections comptées comme à imposer mais jamais rien décidé depuis des années donc on ne paiera, avec un peu de chance, peut-être jamais rien ..... mais à suivre.

## REVENUS

Perte d'un siège au National notamment ; au GC aussi (transfert de groupe), ...

Très peu de marge de manœuvre actuellement. Peut-être au niveau des dons ?

## CHARGES

Le plus gros poste est le personnel, puis les locaux.

| Si nos revenus représentaient 100.- |            |            |            |            |            |           |
|-------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| Evol. des Charges 21-26             | 2026       | 2025       | 2024       | 2023       | 2022       | 2021      |
| Frais de campagne                   | 17         | 9          | 6          | 71         | 77         | 19        |
| Cotisations et soutiens (CH, JV...) | 13         | 12         | 14         | 8          | 13         | 13        |
| Frais de personnel                  | 56         | 60         | 53         | 39         | 33         | 31        |
| Autres frais                        | 12         | 14         | 10         | 8          | 12         | 9         |
| <b>Charges financières</b>          | <b>98</b>  | <b>94</b>  | <b>83</b>  | <b>126</b> | <b>135</b> | <b>72</b> |
| Variation des réserves              | 16         | 26         | 36         | -31        | -27        | 24        |
| <b>Charges après Réserves</b>       | <b>113</b> | <b>120</b> | <b>119</b> | <b>95</b>  | <b>108</b> | <b>96</b> |

*Frais de personnel : de quoi parle-t-on ? Plus d'heures des employé·e·s actuel·le·s et des soutiens ponctuel·le·s ?*

Renforcement avec un poste de plus en 2023.

*Quel a été le bonus pour les sections et les membres d'avoir un secrétariat renforcé ?*

Même si on dit que les Communales, par ex., sont à la charge des sections, ce serait infaisable sans le soutien du secrétariat vaudois.

*Y a-t-il des aides ponctuelles pour des campagnes ? Dans ce cas, il y a déjà une part de campagne dans cette augmentation !*

1,5 ETP au secrétariat actuellement (France 50%, Raphaël 50%, Anne 30%, Nancy 20%).

Lors de campagnes, lorsqu'un·e secrétaire augmente son temps de travail cela va dans les frais de personnel et pas les frais de campagne (les frais de campagne c'est avant tout du matériel produit, etc.).

Pour les heures supplémentaires, en accord avec les secrétaires, elles sont reprises en temps ou en argent.

Comment mieux valoriser le travail du secrétariat dans les campagnes ? : volonté du Bureau de le mettre mieux en exergue.

Choix en 2023 d'engager un chargé de communication par la nécessité d'être plus présent·e·s sur les réseaux sociaux, être plus visibles au GC, rédiger davantage de communiqués, et nous avons beaucoup gagné en visibilité.

## 2. Mesures

Volonté d'avoir une discussion de fond ce soir pour voir comment accroître nos réserves et faire face aux campagnes qui s'annoncent.



## Ce qui a déjà été mis en œuvre par le Bureau depuis 2023:

### Augmenter les dons

- Appels de dons + réguliers
- Mettre un QR code de dons sur tous nos envois systématiquement

### Augmentation des revenus des cotisations pour les Vert·e·s vaudois·es

- Augmentation de 10 CHF de la contribution cantonale sur les cotisations, décidée à l'AG 2025

## Nouvelle donne à intégrer...

### Augmentation de la contribution aux Vert·e·s suisses de 50 à 80 CHF (cotisation individuelle), soit +30 CHF, à partir de 2027

- Décidée à une large majorité à l'AD du 31 janvier à Coire, malgré l'opposition de VD et GE (merci à nos délégué·e·s qui étaient présent·e·s et ont lutté) avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2027
- La direction des Vert·e·s CH a alors affirmé que cette augmentation ne devait pas se faire au détriment des Cantons mais que le montant des cotisations devrait être relevé, mais cela implique des changements des statuts, et cela relève des sections et non du Canton, et il existe de fortes disparités régionales

Ⓟ **Le Bureau va proposer une réforme en collaboration avec les sections.**

## Questions

*Face à ce doublement, quelles sont les prestations supplémentaires dont nous allons bénéficier ?*

On se le demande bien ! Cela va surtout aller dans la communication, les campagnes, il devrait y avoir un soutien aux cantons mais on ne sait pas encore où ni comment. Il est question d'offrir des formations en ligne, ce que nous faisons déjà (donc cela ne nous apporte rien). Peut-être bénéfique pour les plus petites sections qui ont besoin des Vert·e·s suisses. Les Vert·e·s CH semblent pas mal aider les petits cantons mais chez nous c'est le secrétariat des Vert·e·s VD qui offre ce soutien aux sections locales. Et aussi noter que le soutien offert est financé de fait par un fonds de péréquation entre sections, donc aussi par nous. Un logiciel aussi, comme AvantiVerdi, dans lequel a été investi des moyens massifs, et il en faut encore pour mettre à jour et développer le produit, donc cela ne nous semble pas très pertinent.

*Choquée par l'augmentation de 60% d'un coup ! On risque de perdre du monde à cause de ça !*

Genève avait proposé un amendement pour moins augmenter mais il a été refusé.

L'argument des Vert·e·s CH était de ne pas augmenter chaque année donc c'est pour ça qu'il a été frappé un grand coup.

*Faut-il vraiment une modification légale des statuts ?*

Pour les sections, aucune obligation de modifier les statuts mais dans ce cas-là, la plupart n'auront plus aucune ressource.

*Nous vivons principalement des rétrocessions de nos membres et de nos élu·e·s.*

*L'augmentation des rétrocessions permet aussi de financer l'augmentation de salaire de Lisa qui est maintenant payée à plein temps n'étant plus élue nationale...*

## Réflexions en cours:

### 1. Revoir la stratégie sur nos moyens de communication pour les campagnes (?)

- Un tout-ménage pour tout le canton coûte env. 80'000 CHF (sans l'impression !) = la majorité de notre budget de campagne **à est-ce toujours souhaité/efficace ?**
- **Si non, plutôt prioriser (?) :**
  - Flyer à distribuer par nous-mêmes

- Campagne réseaux sociaux, vidéos
- Actions de terrain & événements

80'000 CHF c'est seulement la distribution ?

Oui il faut compter 100'000 CHF pour l'envoi, l'impression et le graphisme.

*Sur La Côte : pas de tous-ménages pour la première fois : à voir ce que cela va donner (distribution de flyers et porte-à-porte fait).*

*Ou alors cibler un tous-ménages dans les endroits que l'on ne touche pas (petites communes et villages) et pour les villes se mobiliser en distribuant.*

*Tenté à la Tour-de-Peilz mais finalement on ne croise dans les cercles militants (stands, distributions, etc.) un peut toujours que les mêmes personnes.*

*En même temps, quand on voit tous les flyers dans les boîte vieux papier d'un immeuble, mieux vaut sans doute intensifier les distributions de flyers et aller au-delà de la Palud à Lausanne.*

*Les réseaux sociaux ne toucheront pas la campagne (La Vallée, par ex.), le papier reste important.*

*Prioriser les annonces dans les journaux : sur la Riviera-Chablais par ex. tout-ménages qui touche 100'000 personnes et annonce possible pour environ 800 CHF. Mais en même temps le tout-ménage est le rare moyen de toucher tout le monde. Trouver assez de gens pour distribuer des flyers et avoir le même impact : illusoire : on n'a pas ces forces. Donc soutenir la presse plutôt !*

*Notre logo n'a pas beaucoup d'impact ; nous gagnerions à changer le logo ! Aussi le logo suisse (déjà mentionné aux Vert·e·s CH) : avoir quelque chose de plus flash (comme le logo européen).*

*Le flyer de cette année qui se déplie peut devenir un poster, ou être utilisé pour emballer quelque chose donc pas mal : trouver une autre utilisation à lui donner que seulement du papier à jeter (qui colle moins aux Vert·e·s) ! C'est aussi ce reproche qui a poussé·e·s à ne pas envoyer de tous-ménages à Nyon, par ex.*

Ⓢ Mieux cibler et réfléchir à d'autres modes de distributions/annonces/etc.

## 2. Dons des personnes morales ?

- Dans nos statuts (Art. 10): « les dons des personnes morales, quelles qu'elle soient, sont exclus. »
- **Devrions-nous reconsidérer cette règle ?**
- Si oui, un changement statutaire est nécessaire lors de la prochaine AG.

### Arguments en faveur

+ La plupart des autres sections cantonales les autorisent, mais les conditionnent sur la base de valeurs (charte)

+ Permettrait d'attirer des dons supplémentaires. Aussi de tisser des liens avec des entreprises ou organisations 'vertes'.

### Arguments en défaveur

- Aujourd'hui, nous sommes à 100% indépendant·e·s en termes de financement, veut-on ainsi rester indépendant·e·s ?

- Incertitude sur les dons réels une fois la règle ouverte, cela en vaut-il la peine ?

Des entreprises proches de nous ont été sondées pour se faire une idée d'à quel point on pourrait gagner des financements en ouvrant la règle mais si certaines seraient prêtes à contribuer à des campagnes ciblées, cela reste difficile globalement de financer un parti....

#### *Réactions*

*Risque, comme la presse s'est rendue dépendante des publicités, à moyen-terme de gérer les potentiels dons que nous obtiendrions, par ex. pour 3 ans, et ensuite que fait-on quand on s'est habitué-e-s à ces revenus ?*

*Les dons ne devraient pas financer le fonctionnement du mouvement mais plutôt des actions ponctuelles car sinon risqué.*

*Au niveau suisse : aussi cette exclusion ?*

Non. Que certaines sections cantonales.

*Appels par campagne seulement !*

*Il faut diversifier les sources de revenus car si nous n'avons plus d'élus-e-s nous n'avons plus de ressources non plus. Plus de latitude pour les candidat-e-s de créer des « associations d'amis-e-s de.... » pour les campagnes.*

*Nous devrions fixer des règles claires dans une Charte et ne pas laisser les entreprises fixer les règles.*

*Déductible d'impôts pour les entreprises donatrices.*

Pas forcément de contrepartie ! Chaque demande serait discutée et, ou non, acceptée.

*Nous discutons depuis 1h que nous manquons d'argent : pouvons-nous nous permettre de refuser une entrée d'argent ?*

*Je pense que nous devrions avoir des limitations de montants par an, plutôt que par domaines, pour avoir une diversification et des entrées régulières. L'argent n'a pas d'odeur mais nous pouvons avoir une charte assez claire.*

Beaucoup de dons seraient ponctuels (par ex. pour le Fonds climat par une entreprise de clean-techs).

*Pour les campagnes, soit on est entre Vert.e.s, soit c'est un comité de partis et dans ce cas les dons sont déjà permis ?*

En fait pas car les comités n'ont pas de statuts donc cela reste versé, pour le fonds climat, par ex., aux Vert.e.s.

*Pour un financement de campagne, cela ne semble pas dangereux mais il faudrait être très propres et avoir un compte distinct. Pour le financement en général, le critère central devrait être la possibilité d'accepter des dons de personnes morales sans but lucratif (par ex. Fondation Wilsdorf (à Genève), etc.). Mais sans se faire d'illusions. Et sans compter dessus surtout ! L'intégrer à un fonds de réserve (le fonds de campagne électorale, par ex.).*

*Aussi garder la possibilité de refuser un don. Et dans ce cas qui déciderait ?*

On ferait une charte avec des critères d'exclusion (tabac, énergies fossiles, etc.). Et le Bureau serait compétent pour trancher.

*Il y a beaucoup de Holdings avec des mélanges de toutes sortes de choses plus ou moins propres.*

*En même temps, obligations de transparence légales déjà existantes ! Limite à 5'000 CHF dans notre canton.*

*Cela vaut-il la peine de changer ça ? Y a-t-il vraiment un potentiel de dons possibles ?*

Difficile à dire....difficile d'ouvrir des discussions sans cette nouvelle règle aussi.

Cela serait toujours plus qu'aujourd'hui.

Ⓟ Vote consultatif : forte majorité en faveur d'un changement de statuts, aucune voix pour le statut quo et quelques abstentions



### 3. Intensifier la recherche de fonds et augmenter les dons

- Mieux mobiliser les réseaux de nos élu·e·s lors des campagnes? A voir encore comment le faire ?
- Faire des campagnes de recherche de fonds ? (A coordonner avec les Vert·e·s suisses)

#### Réactions

*Dans certains partis, faire partie d'un parti cela a des intérêts professionnels, etc. qui font que les gens s'investissent corps et âme car ils attendent un retour sur investissement. Pas tellement chez nous. Mais si nous pouvions augmenter la dimension réseautage, développement de carrière, entrepreneuriat, etc. Mieux valoriser l'aspect réseautage et formation et « vendre » un avantage. Peut-être aussi profiter du réseau de nos élu·e·s pour s'émuler mutuellement et montrer un impact dans le monde aussi para-professionnel.*

*La campagne provoque des surcharges au secrétariat et c'est en partie compensé par de l'argent. Mais pourquoi ne pas trouver les capacités nécessaires supplémentaires pendant les campagnes ailleurs parmi les membres (ce qui équivaldrait, pour ils et elles, à un don, mais en nature/temps) pour ne pas payer ces heures et en même temps permettre à celles et ceux qui ne peuvent pas faire de dons en nature de contribuer ainsi.*

Ne pas oublier que tout le Bureau et tou·te·s les président·e·s de section font déjà du travail purement bénévole ! Et iels risquent de s'en rajouter ainsi. Mais peut-être possible de motiver d'autres personnes autrement.

*Demande un immense travail de coordination pour trouver ces gens et mobiliser les bénévoles aussi, ne pas sous-estimer ça !*

*Tout le monde fait des envois de courriers avec des QR-code de dons en bas. Pourquoi ne pas se coordonner aussi avec les sections, et pas que les Vert·e·s CH ! Ce qui marche bien en la matière, c'est de pousser les gens à s'engager pour des montants réguliers (genre : soutiens les Vert·e·s pour un café par jour !). Pousser donc les gens à payer une fois un montant régulier plutôt que de solliciter tout le temps.*

*Limiter la diversité des codes QR n'est pas forcément une bonne idée car il y a des liens différents avec la section, le Canton ou le niveau national. A l'ATE cela reste à divers niveaux et cela reste efficace. Mais mieux coordonner.*

*Souhaite-t-on avoir des nouvelles et nouveaux membres ?!*

Iels sont heureusement continuellement en augmentation !

*Les sections sont-elles encouragées à faire du recrutement ; de la recherche de dons ; autre chose ? Elles ont plus intérêt à avoir des élu·e·s que des nouvelles et nouveaux, financièrement parlant.*

*Pourquoi ne pas organiser un spectacle avec un·e humoriste, qui viendrait gratuitement ?*

C'était notamment l'idée derrière la Vertigineuse : avoir un repas de soutien, un événement pour rapporter de l'argent. La première édition n'a que peu rapporté mais on pourrait voir ensuite.

Nous payons correctement les gens, cela fait aussi partie de nos valeurs. Surtout dans le domaine de la culture qui touche peu.

*On doit élargir notre base de membres car c'est bon pour les finances, cela donne un intérêt à rejoindre le Mouvement/parti, cela donnera une assise assez solide pour voir venir la suite. C'est un travail à long terme, on peut être meilleur·e·s. Notamment dans l'étatique et le paraétatique. Nous devons nous inscrire dans l'institutionnel sur le long terme. Donner envie de nous rejoindre pour autre chose que juste siéger quelque part.*

*Nous sommes une association indépendante, qui fait partie d'une fédération. Donc nous pourrions tout aussi bien sortir des Vert·e·s suisses....ou du moins retarder le versement des cotisations. Nous ne devons pas nous penser comme une SECTION. Nous sommes*



*indépendant·e·s ! Pourquoi sommes-nous bien un MOUVEMENT et non un parti (terme voté à la fondation des Vert·e·s VD) : c'est qu'un parti est partisan, mais nous, nous sommes des jetons des ponts ! Si on devient un parti....on est mal parti·e·s !*

Nous devrions sans doute davantage afficher cela car dans des petites communes bien des gens ont de la peine à s'afficher comme faisant partie d'un grand parti, d'une grande formation.

*Souvent listes « Vert·e·s et ouvert·e·s, ou autre, qui montre l'ouverture.....mais crée des malentendus lors de la perception des rétrocession chez les ouvert·e·s.*

Nous réfléchissons aussi à la voie parlementaire pour accroître nos revenus car il existe de fortes disparités entre les communes quant à la rémunération des municipales et municipaux donc les montants devraient être relevés.

Au Grand conseil aussi, possible peut-être de relever la contribution accordée aux partis politiques, car beaucoup plus conséquentes ailleurs (comme à Genève, par ex.), alors même aussi que notre loi sur la transparence touche même le PLR et le ferait réfléchir désormais dans le bon sens.

MERCI pour les pistes échangées ce soir !

## 5. Divers

### Récoltes de signatures

Signez le référendum contre les ventes d'armes aux pays qui ne respectent pas les droits humains, ainsi que l'initiative pour la reconnaissance de la Palestine !

Assemblée levée à 20h35.